



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DGCL

Direction générale
des collectivités locales

Appel à candidatures – Cycle des hautes études de service public (CHESP) promotion 2023 - Prolongation de la date limite de dépôt des candidatures

Destiné aux futurs dirigeants de la fonction publique et organisé par la Délégation interministérielle à l'encadrement supérieur de l'État (DIESE), le CHESP est mis en œuvre par l'Institut National du Service Public (INSP).

La DIESE propose un **programme de formation de très haut niveau, d'une durée de douze mois, pour les cadres susceptibles de devenir, à très brève échéance, des dirigeants publics**. Cette formation est ouverte aux cadres issus des trois fonctions publiques et de la magistrature de l'ordre judiciaire.

Le premier objectif de cette formation est de réunir en son sein des cadres d'horizons divers, détectés comme étant à haut potentiel **et pouvant être appelés à occuper, à très court terme, les plus hautes fonctions au sein du service public**, afin d'approfondir leur culture commune de l'action publique et de s'enrichir mutuellement de leurs regards croisés.

Le deuxième objectif est décliné au travers du programme de formation qui permet aux auditeurs :

- d'actualiser et approfondir leur compréhension du cadre de l'action publique, de la société civile, des réalités du terrain, des enjeux sociaux et environnementaux, en intégrant la problématique de l'insertion territoriale européenne des politiques publiques ;
- de renforcer leur capacité à concevoir et piloter des transformations durables et nécessaires ;
- d'envisager l'action publique sous de nouveaux angles et éclairer leur vision en échangeant avec des cadres issus d'horizons divers ;
- de remettre en jeu leurs pratiques managériales et relationnelles afin de se préparer à occuper des fonctions de niveau supérieur.

Le programme est constitué de formations collectives bénéficiant de modalités pédagogiques innovantes.

La prochaine session se déroulera en Ile-de-France et/ou à distance en fonction de la situation sanitaire. Elle débutera **fin janvier 2023 pour une durée de 12 mois**.

Cet appel à candidatures s'adresse aux agents publics territoriaux titulaires de **catégorie A+ occupant ou ayant occupé des fonctions à haut niveau de responsabilité et à forte dimension managériale**. L'attention des candidats est tout spécialement appelée sur **l'importance de leur motivation personnelle et l'obligation d'assiduité**. Il s'agit de conditions essentielles. Aussi, les candidats devront être assurés de pouvoir disposer du temps et des facilités nécessaires au suivi de cette formation.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DGCL

Direction générale
des collectivités locales

Une **contribution de 3 000 €** correspondant à une participation aux frais de formation sera demandée pour chaque auditeur du CHESP. **Une prise en charge totale ou partielle par l'employeur est possible** (attestation de l'employeur à joindre à son dossier en mentionnant les conditions).

Les candidats intéressés par ce cycle de formation peuvent adresser, dorénavant, jusqu'au **lundi 7 novembre 2022 midi au plus tard** :

- un **curriculum vitae** détaillé (deux pages au maximum) ;
- une **lettre de motivation** (deux pages au maximum) ;
- un **formulaire de candidature** ;
- une **attestation de l'employeur faisant part de son accord** à la participation du candidat à la formation ;
- le cas échéant, une **attestation de prise en charge financière de la contribution aux frais de formation par l'employeur**.

Ces éléments sont à transmettre par **courrier électronique** à l'adresse suivante :

dgcl-chesp-candidatures@dgcl.gouv.fr

Un **comité de sélection** composé de trois personnalités qualifiées issues de la fonction publique territoriale, de la directrice générale du CNFPT, d'un inspecteur général de l'administration, de la directrice générale de l'administration et de la fonction publique, de la déléguée interministérielle à l'encadrement supérieur de l'Etat et du directeur général des collectivités locales qui en assure la présidence, se réunira, fin novembre, pour procéder à l'examen des dossiers de candidature et arrêter la liste des auditeurs retenus (**15 candidats en poste au sein de la fonction publique territoriale**).

A travers l'étude du dossier, seront notamment appréciés :

- la **diversité du parcours professionnel** qui doit être doublé d'une **solide expérience** permettant de prétendre à des **fonctions de très haut niveau**,
- l'expérience managériale au sein **d'équipes de taille significative**,
- l'aptitude à la **prise de décision à court, moyen et long terme** (y compris dans des situations d'urgence et de crise),
- l'**engagement personnel** dans les missions confiées, **les convictions** et les **valeurs du service public**.

Rappel du calendrier :

- **Date butoir de réception des dossiers : 07/11/2022 à midi,**
- **Réunion du comité de sélection : fin novembre 2022,**
- **Début du cycle de formation : fin janvier 2023.**